

REUNION DU 10 MAI 2011

L'an deux mille onze, le dix mai, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, SOMMERMONT Jean-François, ROGER Betty, LEVERT Alain, BOUCHER Béatrice, CAILLOU Daniel, JABELIN Nathalie, SOMMERMONT Régis, BOURNAZEL Denise.

Absent : /

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 27/04/2011.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Madame BOURNAZEL devient présidente de séance. Elle présente le compte administratif 2010 dressé par Monsieur NAVARRE Maurice, Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut de résumer ainsi :

Libellés	Réalisé N	A continuer	Totaux
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	129 582,67	-	129 582,67
Recettes	161 903,76	-	161 903,76
Résultat	32 321,09	-	32 321,09
INVESTISSEMENT			
Dépenses	84 338,37	-	84 338,37
Recettes	6 010,00	-	6 010,00
Résultat	- 76 328,37	-	- 76 328,37
RESULTAT	- 46 007,28	-	- 46 007,28

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. COMPTE DE GESTION 2010

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2010 de Rosine LO PRESTI qui a été la comptable de notre Commune en 2010.

Le Conseil Municipal ;

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010 ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3. AFFECTATION DU RESULTAT 2010

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2010 ce jour ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2010 ;

Constatant que le compte administratif 2010 présente les résultats suivants :

ANNEE = N	Résultat N-1	Vir. en inv. N	Résultat N	Clôture N	R. à R.	Solde R. à R. Année N	Affect. Report N+1
FONCTIONNEMENT	9 183,39	-	32 321,09	41 504,48		/	41 504,48
INVESTISSEMENT	80 868,66		- 78 328,37	2 540,29	/	/	2 540,29
					/		
TOTAL	90 052,05	-	- 46 007,28	44 044,77	/		44 044,77

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation ;

Le Conseil Municipal décide, par 10 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 abstention, d'affecter le résultat à l'excédent reporté à la section de fonctionnement (c/002) la somme de 41 504,48 €.

4. TAXES D'IMPOSITION 2011

Monsieur le Maire présente les propositions que la Commission des Finances a mis au point lors de sa dernière réunion :

Libellés	Taux
Taxe d'habitation	17,50 %
Taxe sur le foncier bâti	19,50 %
Taxe sur le foncier non bâti	39,50 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les taux proposés dans le tableau ci-dessus pour l'année 2011.

5. BUDGET PRIMITIF 2011

M. le Maire donne lecture du projet dudit budget préparé par la Commission des Finances. Après avoir apporté toutes les modifications souhaitées, et après en avoir délibéré, les Conseillers adoptent à l'unanimité le Budget Primitif 2011.

		Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	B.P.2011	200 592,00 €	200 592,00 €
INVESTISSEMENT	R.à.R. 2010	/	/
	B.P. 2011	58 502,00 €	58 502,00 €
TOTAL		259 094,00 €	259 094,00 €

Un exemplaire sera déposé aux archives après visa de la Préfecture.

6. QUESTIONS DIVERSES

• *Déneigement* : M. le Maire informe l'assemblée que M. et Mme BOURDIN, résidant 480 Rue de Saint-Sauflieu, ont contacté leur compagnie d'assurance pour se plaindre de la dégradation de leur trottoir. En effet, lors des intempéries neigeuses de décembre dernier, la Commune a fait intervenir un engin pour dégager les routes et le trottoir en terre a été abimé. M. le Maire informe les Conseillers qu'il a indiqué à M. BOURDIN puis à son épouse qu'il interviendrait afin de reboucher ce trou. Le temps a certes passé sans intervention mais M. le Maire, qui a constaté le problème, a estimé qu'il n'y avait pas d'urgence ; le trou sera bouché prochainement.

Les Conseillers sont indignés qu'un dossier ait pu être déposé auprès d'une compagnie d'assurance, pour une affaire de cette importance. Ce dossier sera cependant transmis à l'A.M.P. qui assure notre Commune, avec une explication sur les faits.

• *Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie* : Durant l'hiver 2011 le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie est venu recenser les chauves-souris en hibernations dans la cavité du Fort de notre commune. Il a été dénombré 25 individus, soit 9 individus de plus que l'hiver précédent, qui se décomposent comme suit :

- 1 Grand Murin
- 14 Vespertilion à oreilles échancrées
- 5 Individus appartenant au complexe des Moustaches (genre *Myotis*)
- 4 Vespertilion de Daubenton
- 1 Indéterminé.

Monsieur le Maire rappelle que le 5 mai, le Conseil avait été invité à la présentation du Plan de Gestion par deux représentants du Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie avec projection d'un diaporama. M. Philippe FLEURY, berger, et M. Jean-Louis VASSEUR, Président de la Société de Chasse, avaient été conviés.

• *Accueil des nouveaux habitants* : M. le Maire rappelle que l'accueil des nouveaux habitants est programmé ce vendredi 13 mai ; une dizaine de familles a été recensée. Comme les autres fois, un livre édité par l'ASPEG (Association de Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement Grattepanchois) sera offert par la Commune à chaque famille présente.

Les personnes ayant contribué au déneigement de la commune lors des intempéries seront invitées à savoir MM. David VASSEUR, François GLORIEUX, Guillaume VASSEUR, Frédéric GUIDE, Lucien GUIDE et Dominique VASSEUR.

• *Transport à la demande* : A compter du 2 mai, la ligne du transport à la demande a été suspendue en raison de la trop faible fréquentation.

• *Cimetière* : MM. André SEHET et Francis GOURGUECHON ont bien avancé dans le dossier, toutes les tombes ont été répertoriées, chacune a fait l'objet d'un inventaire minutieux. Un livret et un plan a été remis à la Mairie. Grâce à ces documents, la Commission chargée du Cimetière pourra travailler.

• *Fermeture de classe* : M. l'Inspecteur d'Académie de la Somme a pris sa décision : notre école ne fermera pas... Il a cependant confirmé la fermeture d'une classe dans le regroupement : ce sera à Hébécourt, dès la rentrée prochaine. M. le Maire, bien que satisfait de la décision concernant notre classe, regrette que la baisse des effectifs ait conduit à cette situation.

L'Assemblée remercie officiellement M. le Maire d'Hébécourt et son Conseil Municipal, pour leur décision courageuse, même si elle fut douloureuse. La solidarité a joué lors de cette affaire !

Les Membres du Conseil Municipal